

Du revêtement des formes et des objets de carton [Teil 2]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern**

Band (Jahr): **12 (1891)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du Revêtement des formes et des objets de carton.

Par Monsieur d'Nalorés à Liège.

(Suite.)

Le *triangle debout* donne les 3 couleurs primaires : le jaune, le rouge, le bleu; le *triangle renversé* les couleurs binaires composées du mélange à quantités égales de deux couleurs d'égale intensité : le violet = $\frac{1}{2}$ rouge + $\frac{1}{2}$ bleu; le vert = $\frac{1}{2}$ bleu + $\frac{1}{2}$ jaune; l'orange = $\frac{1}{2}$ jaune + $\frac{1}{2}$ rouge; — les *triangles inclinés à droite et à gauche*, les couleurs composées du mélange de deux couleurs d'intensité égale à quantités comme 3 est à 1 :

Le 1^{er} :

La capucine = $\frac{3}{4}$ rouge + $\frac{1}{4}$ jaune, ou = $\frac{1}{2}$ rouge + $\frac{1}{2}$ orange;

Le soufre = $\frac{3}{4}$ jaune + $\frac{1}{4}$ bleu, ou = $\frac{1}{2}$ jaune + $\frac{1}{2}$ vert;

La campanule = $\frac{3}{4}$ bleu + $\frac{1}{4}$ rouge, ou = $\frac{1}{2}$ bleu + $\frac{1}{2}$ violet.

Le 2^{me} :

Le safran = $\frac{3}{4}$ jaune + $\frac{1}{4}$ rouge, ou = $\frac{1}{2}$ orange + $\frac{1}{2}$ jaune;

La turquoise = $\frac{3}{4}$ bleu + $\frac{1}{4}$ jaune, ou = $\frac{1}{2}$ vert + $\frac{1}{2}$ bleu;

Le grenat = $\frac{3}{4}$ rouge + $\frac{1}{4}$ bleu, ou = $\frac{1}{2}$ rouge + $\frac{1}{2}$ violet.

L'ensemble des couleurs aux trois sommets d'un même triangle contient les trois couleurs primitives à quantités égales; par exemple :

Le safran = $\frac{3}{4}$ de jaune + $\frac{1}{4}$ de rouge;

Le grenat = $\frac{3}{4}$ de rouge + $\frac{1}{4}$ de bleu;

La turquoise = $\frac{1}{4}$ de jaune + $\frac{3}{4}$ de bleu.

Quand on regarde quelque temps une couleur donnée, elle se borde peu à peu d'une autre, qu'on appelle sa complémentaire ou l'ensemble des rayons lumineux absorbés qui, s'ils étaient réunis aux rayons réfléchis, recomposeraient la lumière blanche. Toutes les couleurs ont ainsi leur couleur complémentaire.

Les couleurs de chaque triangle (de la rose chromatique) sont toutes complémentaires, chacune relativement aux deux autres; ainsi :

Le jaune est complémentaire du rouge + du bleu = du violet;

Le rouge est complémentaire du jaune + du bleu = du vert;

Le bleu est complémentaire du jaune + du rouge = de l'orangé;

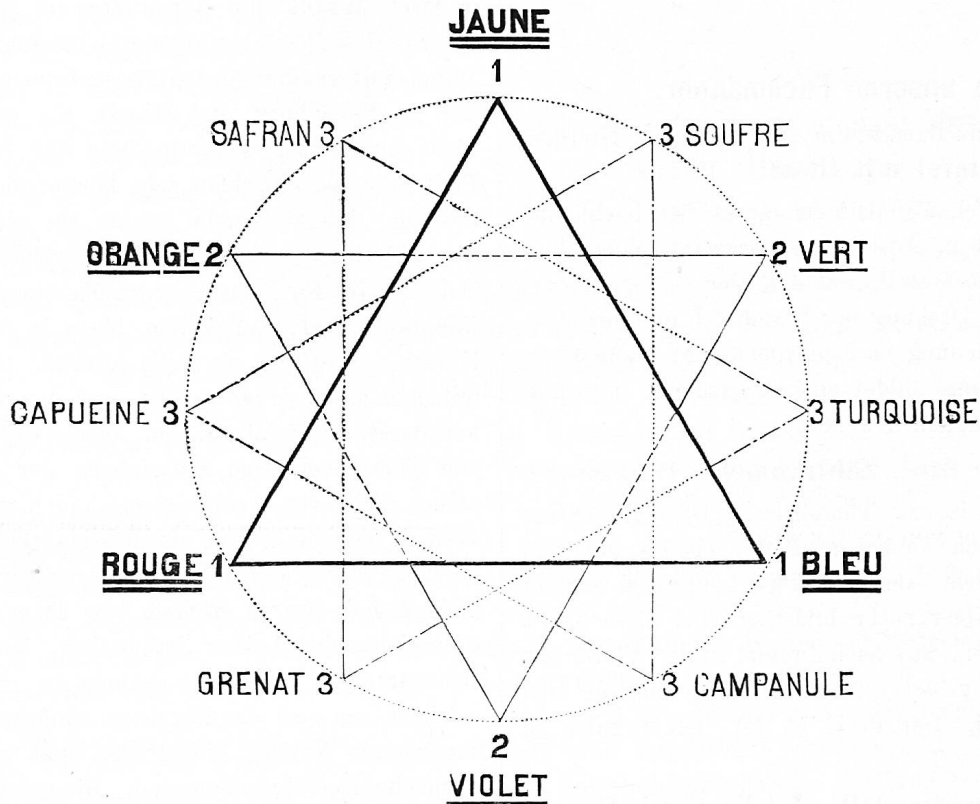
De même :

Le soufre est complémentaire de la capucine + la campanule = du grenat;

La capucine est complémentaire du soufre + la campanule = de la turquoise;

La campanule est complémentaire de la capucine + le soufre = du safran.

* * *



Il n'y a pas un peintre, dit M. Véron, qui ignore que la couleur n'a rien d'absolu pour nos sens, puisqu'elle est toujours modifiée par la couleur voisine. C'est là une des choses les plus embarrassantes pour ceux qui commencent à peindre. Le ton composé avec le plus grand soin sur la palette, devient, une fois porté sur la toile, absolument impropre à l'emploi qu'on la destine, non seulement au point de

vue de la valeur, qui se trouve modifiée par les rapports lumineux, mais même au point de vue de la teinte, qui peut être complètement transformée. Les dégustateurs savent que la saveur d'un même vin peut subir des modifications très considérables, suivant la nature des aliments pris auparavant. C'est un fait analogue qui se produit dans la peinture. Les couleurs s'exaltent et s'atténuent par le voisinage.

Jusqu'à ces derniers temps, les peintres étaient réduits, pour en chercher l'harmonie, à des tâtonnements et à leur expérience personnelle. C'est en 1812 seulement, que, pour la première fois, Charles Bourgeois fit de ce phénomène une étude raisonnée, et en donna une explication, qui a été, depuis, reprise et complétée sous le nom de *Loi du contraste simultané des couleurs*.

* * *

Une couleur plate et uniforme, écrit M. de Coster, est en elle-même indifférente au beau, parce que pour les sens elle manque de variété: elle manifeste l'unité. Elle

remplit donc le rôle de la ligne droite et de la ligne circulaire servant de fondamentales aux autres formes.

Mais, quelle qu'elle soit, une couleur peut devenir un élément de beauté par ses affinités et ses contrastes, c'est-à-dire, par sa disposition dans un ensemble de couleurs.

Quand l'œil est simultanément impressionné par deux couleurs différentes juxtaposées, il les voit dans leur plus grande dissemblance possible. Il en résulte que, si l'on juxtapose, par teintes plates, une couleur claire à une couleur foncée, du côté où elles se touchent, celle-ci paraît plus foncée et celle-là plus claire qu'elles ne le sont; tandis que, sur les côtés opposés, elles ont leur force réelle. Il s'établit donc, entre ces deux couleurs uniformes, un jeu de nuances et un certain mouvement par leur simple juxtaposition. Ainsi si l'on oppose un jaune très clair à un violet très foncé, le premier apparaît presque blanc et le second presque noir.

Le blanc et le noir qui ne sont, à proprement parler, pas des couleurs, vu que le blanc est la réflexion totale de la lumière et le noir son absorption complète, s'ils sont appliqués contre une autre couleur, la modifient: le blanc la fait paraître plus foncée, le noir plus claire. Ainsi en plaçant le bleu à côté du blanc plus ou moins clair, le bleu paraît d'autant plus foncé ou plus bleu que le blanc est plus lumineux; et, en le mettant à côté du noir plus ou moins foncé, il paraît d'autant plus clair ou plus lumineux que le noir l'est moins.

Harmonie des couleurs.

Voici, d'après les auteurs cités, les principaux phénomènes que produit le rapprochement des différentes couleurs, en observant toutefois que les faits fournis par la théorie ne donnent pas, pour la pratique, des indications rigoureusement précises.

1° Toutes les fois qu'on juxtapose des couleurs complémentaires, elles s'exaltent réciproquement; chaque couleur atteint ainsi sa plus grande intensité, parce que ces deux couleurs sont les plus dissemblables possibles: le jaune et le violet étant juxtaposés se font donc naturellement ressortir et valoir; de même le bleu et l'orangé, le rouge et le vert et ainsi de suite.

2° Lorsque de 3 couleurs qui sont complémentaires chacune de deux autres, on en oppose deux, celles-ci prennent chacune une partie de la 3^e et s'en rapprochent. Ainsi soit le jaune, le rouge et le bleu; si l'on oppose le rouge au bleu, ils prennent l'un et l'autre du jaune; le rouge tend vers la capucine, le bleu vers la turquoise et ainsi se rendent complémentaires; de même le grenat et la turquoise opposés prennent de la teinte du safran, le grenat paraît plus rouge, la turquoise plus verte et ainsi deviennent complémentaires.

3° La juxtaposition des couleurs non complémentaires les atténue et les rabat. Un rouge trop vif sera apaisé par le voisinage du bleu; le violet rapproché du jaune

prendra l'aspect d'un rose clair, et, pour arriver à produire ces effets, il suffira de jeter un coup d'œil sur le tableau dressé par M. Helmholtz.

Ce tableau, que nous publierons prochainement, donne le résultat des mélanges des couleurs prismatiques.

4° Comme dans la juxtaposition de deux couleurs composées d'un même élément, celui-ci s'affaiblit, les éléments divers s'opposent davantage. Ainsi soit le vert, composé de bleu et de jaune, placé à côté du violet, composé de bleu et de rouge; l'élément commun, le bleu, s'affaiblissant, le jaune domine dans le vert et le rouge dans le violet; l'œil perçoit donc le vert devenu jaunâtre, ou le soufre, et le violet devenu rougeâtre, ou le grenat, dans leur plus grande dissemblance possible.

(A suivre.)

Mitteilungen.

An die Kosten der von unserem Vereine angestrebten Erstellung eines Schweizerischen Lehrmittels für Arbeitsunterricht hat das Tit. Schweizerische Departement für Industrie und Landwirtschaft pro 1891 einen Bundesbeitrag von Fr. 1000 gewährt.

— Die Herren Prof. Bendel in Schaffhausen, Dr. Largiadèr, Schulinspektor in Basel, Erziehungsdirektor Clerc in Neuenburg, Dr. Bouvier, Schuldirektor in Genf, und Vockinger, Zeichnungslehrer in Stans, welche vom Vorstande ersucht wurden, die Beurteilung der auf unsere Preisausschreibung eines Lehrmittels für Cartonnagearbeiten bis 1. April 1891 eingehenden Arbeiten zu übernehmen, haben in verdankenswerter Weise alle die auf sie gefallene Wahl angenommen, ebenso die als Suppleanten bezeichneten Herren Tièche, Architekt in Bern, Rektor Dr. Werder in Basel, Saxer, Professor in Chaux-de-Fonds, Genoud, Direktor der Schulausstellung in Freiburg, und Lorenti, Lehrer an der Kunstschule in Bern.

Solothurn. Der Handfertigkeitsunterricht, weil die Erziehungsmittel vervollständigend und auf das Erwerbsleben überleitend, macht zusehends Fortschritte; eine Reihe unserer jungen Lehrer haben ein- oder mehrmals die bezüglichen Lehrkurse besucht. Praktische Versuche haben bisher stattgefunden in Zuchwil, Kriegstetten und hinsichtlich der Cartonnagearbeiten namentlich in Welschenrohr. (Bericht des Erziehungsdepartements.)

Glarus. Nachdem eine Eingabe bei der Schulbehörde nicht den gewünschten Erfolg gehabt, eröffnete Herr Meyer, Lehrer, hier aus eigener Initiative einen Kurs für Knabenarbeitsunterricht. Unterstützt durch eine edle Woltäterin, die für 3 Knaben das Honorar bezahlte und durch einsichtige Eltern, begann der Kurs den 10. Januar. Den Anfang bilden Cartonnagearbeiten. Die Zahl der Teilnehmer beträgt 15. Wir rufen Herrn Meyer ein freundliches Glückauf! zu.